

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTION SÉNATORIALE

DU 31 MAI

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

D^r A. RELHIÉ

Conseiller Général
Membre de la commission départementale
Ancien Maire de Cahors
Chevalier de la Légion d'Honneur

Cahors, le 30 Avril

MOLTKE

L'homme qui, dans ce siècle, après Napoléon, a gagné les plus grandes batailles, vient de mourir.

M. de Moltke, qui vient de disparaître, et dont le nom nous rappelle de cruels souvenirs, a joué un grand rôle dans l'histoire du XIX^e siècle ; ce rôle aura été sinistre, bien que l'homme ne fût pas méchant et qu'il y eût même en lui, bizarre contraste, quelques-unes de ces sensibilités du cœur qu'on ne s'attendait guère à trouver chez ce froid et méthodique tacticien.

Le généralissime de l'armée prussienne a divinisé la guerre à peu près au même titre que Joseph de Maistre a divinisé le bourreau, mais son culte pour elle n'eut aucun de ces ornements, aucune de ces parures extérieures ou oratoires qui sont le propre de tous les cultes. Ce ne fut pas le dehors de la gloire, ce fut la réalité de la guerre, cruelle dans ses raffinements, autant que précise dans son objet, qui exerça sur M. de Moltke ses séductions.

Quoique brave, il ne fut jamais attiré par le champ de bataille, le bruit du canon, l'odeur de la poudre.

Son cabinet, ses cartes, ses dépêches, ses ordres de marche et de bataille combinés, calculés, toujours présents à sa mémoire merveilleuse et puissante, là fut l'homme tout entier.

Il ne crut même pas devoir user de cette phraseologie plus ou moins sincère mais toujours enthousiaste, qui de tout temps fut dans l'habitude des chefs d'armée haranguant leurs troupes. Ce n'est pas lui, par exemple, qui se fût écrié : « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplant ». A ces quarante siècles, il eût préféré une simple compagnie de Poméranais.

Ce soin des harangues, Moltke le laissait à son maître ; lui, il se bornait à prier Dieu sous la forme d'un fusil à aiguille ou d'un canon Krupp. Il aimait la guerre pour la guerre, comme on aime les échecs ou le whist dont il fut toujours un amateur passionné. D'autres alignent des chiffres ; pour lui, les chiffres étaient des hommes, car il fut un fervent apôtre de cette maxime chère à Napoléon 1^{er}, son maître dans l'art de la préparation et de la concentration des troupes : « La victoire reste du côté des gros bataillons ». M. de Moltke, certes, n'apparaîtra jamais comme l'égal de ces grands généraux qui furent César, Frédéric II, Bonaparte. Il n'avait pas ces inspirations de génie soudaines et brillantes qui changent et bouleversent en un instant les combinaisons les plus classiques et les plus savantes. Son œil fut celui du faucon, son oiseau favori, qui ne découvre sa proie que dans l'oiseau moins fort que lui. Ce fut l'histoire de l'Autriche, de la France, du Danemarck, qui avait presque été sa patrie.

Ni à Sadowa, ni à Sedan, ni ailleurs, Moltke n'eut un partenaire digne de lui, disposant de forces peu à peu égales, et cependant celui dont l'Allemagne pleure la perte fut un remarquable soldat ; il eut presque toutes les qualités militaires : la sobriété, l'application au devoir, le sentiment inné de la discipline et de la hiérarchie.

La fortune, sans le concours de laquelle il n'y a ni grand homme d'Etat, ni grand général, fut envers lui prodigue de ses faveurs, mais il sut s'en montrer digne et le plus souvent les conquérir par son travail opi-

niâtre et aussi par son sang-froid et son impeccable simplicité d'allures.

Nul non plus ne posséda à un plus haut degré ce grand art de laisser aux juges compétents le soin de proclamer son mérite, ses services, sa gloire : « Je n'ai fait que mon devoir, disait-il quelques jours après son retour à Berlin, je déteste toutes ses adulations dont je suis l'objet. Quand je les entends, je ne puis me défendre de cette réflexion : Que serait-ce si le succès n'avait pas couronné notre entreprise ? Ces éloges immérités, exagérés, ne se seraient ils pas convertis en autant de critiques injustes et de blâmes stupides ? »

Dès ce jour, Moltke entre dans l'histoire. Il laisse au siècle qui finit un legs terrible : celui des innombrables et formidables armées dont l'entretien permanent pèse d'un poids si lourd sur l'humanité et la civilisation.

De Moltke et Canrobert

Dans un interview avec Chaincholle du *Figaro*, le maréchal Canrobert s'est exprimé ainsi :

— De Moltke est mort, dit-il. Je parlais de lui une heure que je répéterais toujours ce que je viens de vous en dire : c'était un admirable stratège. Maintenant, c'est chez nous qu'il y a un grand stratège.

— Oui, reprit le maréchal Canrobert, nous avons un homme encore jeune et ardent, qui joint aux si belles vertus françaises la qualité allemande et qui sera tour à tour, quand il le faudra, un entraînant général et un merveilleux mathématicien. Oui, nous avons notre stratège qui, lui aussi, a tout lu, tout étudié, tout prévu, tout préparé.

Vous vous doutez de l'impatience avec laquelle j'attendais le nom. Le maréchal Canrobert avait dans les yeux les flammes qu'il devait avoir le jour où il délivra Bou-Sada. Il parlait avec enthousiasme du général qui, selon lui, est appelé à être le de Moltke de la France, mais il ne le désignait point.

— Je voudrais être bien sûr, maréchal, du

Tout à coup son regard s'assombrit et devint soucieux. Elle venait d'apercevoir Rosa pleurant sur le corps de son père.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-elle à un gendarme en montrant l'endroit où le cadavre était étendu.

— C'est un homme qui vient de mourir subitement.

— Ah ! fit-elle en tressaillant.

Et elle ajouta, répondant à sa propre pensée.

Vous verrez que, chez nous, ils seront assez bêtes pour la recueillir.

Elle jeta un mauvais regard à Rosa, qui ne la vit pas, accablée par la douleur, et à son tour, la Prussienne répéta avec un accent de mépris et de haine ces mots navrants :

— Sans feu ni lieu !

III

LA FAMILLE HERZ

Jean-Baptiste et après lui, l'Allemande, avait dit la vérité ; en mourant, le vieux Herz laissait sa fille sans feu ni lieu.

Instituteur communal avant la guerre, il n'avait pas consenti à faire la classe en allemand et s'était laissé, pour ce fait, chasser de la maison d'école qu'il habitait depuis tant d'années, où sa femme était morte, où Rosa était née.

Jamais il n'avait eu l'idée d'émigrer après la conquête ; sans désapprouver ceux qui partaient pour la France afin d'échapper au joug prussien, il s'était entêté à demeurer dans son village, disant que si tous les bons patriotes s'en allaient, le sol de la vieille Alsace se germaniserait pour l'éternité.

nom que vous avez sur les lèvres. Quel est, selon vous, ce général qui serait à la fois Canrobert et de Moltke ?

— Miribel. Toute l'armée l'apprécie. Jamais on ne l'appréciera assez. Il donnera encore bien plus que ce que l'on attend de lui.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Election des Délégués SÉNATORIAUX

(Suite)

- Pescadoires. — D. Dulac, S. Lafon.
Laramière. — D. Masbou et Neulat, S. Garguie.
Beauregard. — D. Peyre et Couderc, S. Escassat.
Promilhanes. — D. Lafon et Bach, S. Pégorie, Carrayac, D. Strabol, S. Laborie.
St-Matré. — E. Jordy, S. Rojade.
Vire. — D. Duron, S. Lauglane.
Frayssinet-le-Gélat. — D. Paillié et Delbreil, S. Ladurantie.
Assier. — D. Murat et Amouroux Léon, S. Atgié.
Saillac. — D. Courréjou et Bames, S. Raujole.
Montcabrier. — D. Jouffran et Amouroux, S. Leymond.
St-Cirq-Madelon. — Deltheil, S. Maleville.
Crécols. — D. Parra, S. Loulmet.
Saux. — D. Bousquet, S. Lohmède.
Le Boulve. — D. Lagard et Mourgues, S. Vignols.
Varaire. — D. Dalat et Conte, S. Vinel.
Espeyroux. — D. Destruc, S. Tournié.
Douelle. — D. Laparra et Rigal Peyrot, S. Alibert.
St-Denis-Catus. — D. Vignes, S. Mauroux.
Gourdon. — D. Delcamp, S. Prunières, Cabanès, Maury François, Maury Henry, Bales-te, Grandié et Larroque, S. Orliac et Verdié.
Milhac. — D. Montet, S. Leygunié.
Peyrignac. — D. Malbec et Jardel, S. Malbec Henri.
Rouffilhac. — D. Auzié et Ayzac, S. Planchon.
Gramat. — D. Orliac, Decros, Puybaret, Ayroles, Rougié, Coeula, Orliac Edmond, Vidal, Bergougnot, S. Lavayssière et Delsahut.
Martel. — D. Régnières, Charazac, Boudet, Caladié, Verdier et Rieux, S. Paret.

— Il faut rester, affirmait-il, quand cela ne serait que pour protester.

Ses amis de Walck lui surent gré de cette attitude ; ils résolurent de lui rendre — ou à peu près, — ses seules ressources, perdues avec son humble place. Un autre instituteur, plus docile, avait été nommé. Ils ne lui envoyèrent leurs enfants qu'à regret, contraints et forcés par la loi du vainqueur ; mais après que les petits auraient fait acte de présence à l'école communale pendant le temps réglementaire, il fut convenu qu'ils iraient chez Jean-Baptiste Herz, chargé de compléter leur instruction.

Il leur apprendrait la langue française et leur ferait aimer la patrie, la vraie, celle dont on conservait pieusement le souvenir au fond du cœur.

Le brave homme s'était voué à cette mission corps et âme, bien qu'elle ne lui rapportât pas beaucoup, car on ne peut pas se figurer ce qu'il gagnait à donner des leçons dans un petit village de quelques centaines d'âmes.

Tout d'abord, pour lui épargner les ennuis que l'autorité n'aurait pas manqué de lui donner s'il avait été convaincu de tenir une école clandestine et illégale, il alla dans les familles donner son enseignement ; puis, ses forces déclinant à mesure qu'il vieillissait, les enfants s'étaient rendus chez lui, un à un pour commencer, tous ensemble ensuite, si bien qu'il avait fini par réunir tous les jours pendant deux heures une demi-douzaine de garçons et autant de fillettes.

Jamais, avant la guerre, il n'avait mis autant de feu dans ce qu'il considérait maintenant comme un apostolat.

— Apprenez le français, mes enfants, répétait-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 7

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE

EN ALSACE

II

LA CÉRÉMONIE

Derrière les piétons, une voiture seule, était arrêtée ; trois jeunes filles en descendirent, portant chacune une très grande couronne recouverte d'un voile de crêpe. Elles marchèrent jusqu'au pied du monument et, arrivées là, arrachèrent ensemble les voiles qui recouvraient les couronnes, qu'elles déposèrent pieusement sur le sol.

En ce moment, une éclaircie subite eut lieu et un rayon de soleil illumina brusquement, comme dans une apothéose, une couronne rouge, une bleue et, au milieu la troisième, blanche, figurant ensemble les couleurs bénies de la patrie absente.

Par quel miracle un immense cri de : Vive la France ! ne monta-t-il pas alors jusqu'au ciel ? Retenu avec effort par ces milliers de lèvres frémissantes, ce cri resta au fond des cœurs opprimés. Les mains se rapprochèrent, des larmes coulèrent, mais ce fut tout.

Aux pleurs succédèrent bientôt des hurle-

ments de colère.

La police et les gendarmes venaient de fonder brutalement la foule et, malgré les protestations indignées et les essais de résistance courageuse, en un clin d'œil, les trois couronnes avaient été mises en pièces ; leurs débris jonchaient maintenant le sol, foulés aux pieds par les agents prussiens.

Cette provocation odieuse obtint sur le champ le résultat qu'en attendaient ceux qui l'avaient conçue. Le cri de « Vive la France ! » éclata formidable comme un soulèvement de tonnerre.

Deux minutes après, Klotz, Muller et une douzaine d'autres étaient aux mains des gendarmes. Un homme s'avança pour s'emparer de Jean-Baptiste Herz, mais il s'arrêta net, cloué à terre par le spectacle lugubre qu'il avait sous les yeux.

Le vieillard, vaincu à la fin, venait de tomber lourdement sur le sol jonché de fleurs des champs multicolores et, auprès de lui, l'entourant de ses bras, Rosa, éplorée, s'écriait :

— Au secours !... mon père se meurt !

Le malheureux sentait que sa dernière heure était venue ; il répondit à l'étreinte désespérée de sa fille en murmurant :

— Ma pauvre enfant !... seule au monde... sans feu ni lieu !

Un flot de sang jaillit de sa bouche crispée.

Rosa Herz était orpheline.

Sur un tertre autour duquel la protégeaient les hommes de police, la Prussienne planait au-dessus de cette scène comme un mauvais ange ! Elle avait aux lèvres un sourire de satisfaction féroce !...

Lamothe-Fénelon. — Laval et Cavarroc, S. Laval Michel.
 Payrac. — D. Albert et Férando, S. Condamine.
 Concorès. — D. Courthiade et Courbin, S. Andurand.
 Frayssinet. — D. Marron et Lalo, S. Grat.
 St-Germain. — D. Coulon et Bories, S. Bonnet.
 Uzech. — D. Lacroix et Francoual, S. Bories.
 Dégagnac. — D. Pécou, Mercadier et Larnaudie, S. Destrel.
 Lavercaillère. — Sindou et Galan, S. Destal.
 Léobard. — D. De Gransault et Laval, S. Cabrié.
 Salviac. — D. Gizard, Claret et Izarn, S. Vidal.
 Thédriac. — Delsol et Cassan, S. Vayssières.
 Lacave. — D. Calvet François et Calvet Frédéric, S. Gardet.
 Lachapelle-Auzac. — D. Sireyjol et Sclafér, S. Martine.
 Lanzac. — D. Nuville et Faurel, S. Chastenot.
 Souillac. — D. Laval, Claret, Clavel, Galey, Darnal, Leymarie, Lamouroux, Castarès et Pivandran, S. Veyrières et Bessières.
 Bétaillé. — Mazeyrac, Saint-Sauve et Fumentèze, S. Lacroix.
 Strenquels. — D. Jarrige et Gouyguou, S. Lachèze.
 Vayrac. — D. Lavergne, Francouhal et Lacroix, S. Sireyjol.
 Felzens. — D. Devèze et Latapie, S. Poujols.
 Glanes. — D. Galerie, S. Charlot.
 Puyjournes. — D. Salesse, S. Palis.
 Loubressac. — D. Certain, Ayroles, S. Cayzac.
 Livernon. — D. Delpont et Vayssié Camille, S. Méjécaze.
 Cahus. — D. Fages, Capelle, S. Querey.
 Les Junies. — D. Valette, Delaire, S. Delmas.
 St-Hilaire-Bessonnies. — D. Lacarrière, Bessonnies, S. Vermànde.
 Grézels. — D. Despeyroux, S. Védrunes.
 Cézac. — D. Mostolac, Rulhié, S. Vidal.
 Quissac. — D. Engelbert, S. Holié.
 Reilhac. — D. Pons Raymond, S. Vieillecazes.
 Cambes. — D. Salgues, S. Selves.
 Fons. — D. Ferrand, Bory, S. Bladon.
 Sonac. — D. Latapie, S. Pechmalbec.
 Terrou. — D. Castanié, Roussel, S. Cancès.
 St-Jean-de-Laur. — D. Gaillar et Bories, S. Garrigues.
 Mayrihac-Lentour. — D. Ribeyrol et Ventach, S. Delprats.
 Calamane. — D. Valette, S. Durand.
 Montamel. — D. Praddaude, S. Couderc.
 St-Sulpice. — D. Francoual Eugène, S. Francoual Elie.
 Esclausel. — D. Lufau, S. Fréjaville.
 Souillac. — D. Rigouste et Arjac Jean, S. Arjac Louis.
 Parnac. — D. Fournié, S. Birou.
 Lentillac-de-Figeac. — D. Solacroup et Bahu, S. Poujade.
 Saint-Jean-Lespinnasse. — D. Cassan et Bourgade Albert, S. Bourgade Augustin.
 Freyssinhes. — D. Sudrie et Mazel, S. Cournemire.
 Saint-Cernin. — D. Cassang et Meulet, S. David.
 Saint-Martin-de-Vers. — D. Pradié et Crépon, S. Belbio.
 Bergant. — D. Amalrie, S. Arnaudet.
 Orniac. — D. Salgues, S. Blanchou.
 Concois. — D. Ausset et Bach, S. Terrisse.
 Floirac. — D. Linars et Gary, S. Granouillac.

Camburat. — D. Beulaguet et Raffy, S. Pezet.
 Calviac. — D. Dunas et Canet, S. Asfaux.
 Saint-Vincent. — D. Laplaze et Gouzou, S. Caucès.
 Lamativie. — D. Larribe et Malpuech, S. Canet.
 Lunan. — D. Reyssac et Baudis, S. Bressole.
 Tauriac. — D. Dufau et Lacroix, S. Lasfargues.
 Gintrac. — D. Mentièrre, S. Vailles.
 Espédaillac. — D. Pradié et Bargues, S. Sabatié.
 Espagnac-Ste-Eulalie. — D. Sénac, S. Molénac.
 Corn. — D. Langlès et Cagnac, S. Bergon.
 Carennac. — D. Blanc et Faure, S. Lachèze.
 Boussac. — D. Devèze, S. Mèzes.
 Ste-Colombe. — D. Flagne et Lasfargues, S. Uros.
 St-Bressou. — D. Destruel, S. Deynac.
 Teyssières. — D. Montin et Rouzié, S. Taurand.
 Cassagnes. — D. Boussac et Filhoc.
 Sonac. — D. Latapie, S. Pechmalbec.
 Frontenac. — D. Cabriés, S. Delpon.
 Lissac. — D. Lompuech, Moussié, S. Merle.
 Cadriou. — D. Gentou, S. Gorse.
 St-Pierre-Toirac. — D. Pezet, S. Marcouly.
 Laroque-Toirac. — D. Saintafu, S. Bessières.
 Montbrun. — D. Ausset, S. Montmayoux.
 Alviagnac. — D. Batut et Graves, S. Lamothe.
 Cuzances. — D. Bach et Bouysson, S. Castanet.
 Saignes. — D. Ayroles, S. Despeyroux.
 Camboulit. — D. Lavernhe, S. Verbiguié.
 Bretenoux. — D. Boyer et Vaur, S. Danroc.
 Linat. — D. Fiches et Destruels, S. Lacombe.
 Rudelle. — D. Cournié et Latapie, S. Magot.
 Lentillac-de-Lauzès. — D. Hérétié et Floirac, S. Francoual.
 Sabadel (Latronquière). — D. Donadieu, S. Lafragette.
 Laurettes. — D. Couderc, Lavernhe, S. Jaouliac.
 Montcléra. — D. Dupuy, Delbreil, S. Combes.
 Les Arques. — D. Gizard, Bargues, S. Vayssié.
 Marminiac. — D. Gaugardel, Martel, S. Gauthier.
 Crayssac. — D. Bassac, Bessat, S. Bergon.
 Lissac. — D. Longpuech, Moussié, S. Merle.
 Latronquière. — D. Mage, Bistour, S. Veuriès.
 Souceyrac. — D. Clamagirand, Vic et Espinadel, S. Vernière.
 Saint-Maurice. — Caray et Lagarrigue, S. Nastorg.
 Bourg. — D. Lacabane et Alaman, S. Laborderie.
 Anglars. — D. Cadiergues et Martory, S. Nastorg.
 Sénaillac. — Lacroix et Poujade, S. Sindou.
 Larroque-des-Ares. — D. Alazard, Maurice, S. Alazard, Guillaume.
 Isseps. — D. Lacroix, Laurents et Lacroix Jean, S. Daynac.
 Cuzac. — D. Leygue et Granier, S. Treinty.
 Fourmagnac. — D. Chartrou et Mathieu, S. Caurand.
 Corniac. — D. Arliguè et Daraguy, S. Molinié.
 Viarac. — D. Carrayrou et Calméjane, S. Carayrou François.
 Leyme. — D. Bex et Lablanquie, S. Lescure.
 Miers. — D. Blanc et Soulatié, S. Theil.
 Thémies. — D. Turenne et Faval, S. Delsahut.

LES FONDS DE SUBVENTION
 Dans le projet de répartition des fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements (exercice 1892), le Lot figure pour 53.700 francs.

CONGÉ
 Nous avons annoncé récemment qu'un jour de congé était accordé aux élèves de tous les lycées et collèges à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc. Nous croyons savoir que ce jour de congé sera le lendemain de l'Ascension.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
 Par arrêté de M. le préfet en date du 28 avril courant, M. Veziat, est nommé instituteur public à Gréalou.

M. Salgues, instituteur à Gréalou, est nommé instituteur public à Gènevrières.
 M. Delpech, instituteur à Gènevrières, est nommé instituteur public au Montat.

Mme Fourès, institutrice à Jamblusse est nommée, institutrice publique à Saint-Aureil (Castelnau).

Mme Lacombe, institutrice à Cours, est nommée institutrice à Jamblusse.
 Mme Sembel, institutrice à Saint-Michel-de-Cours, est nommée institutrice publique à Cours.

Mlle Blanchou, institutrice à Saint-Hilaire, est nommée institutrice à Saint-Michel-de-Cours.
 Mme Vernéjoul, institutrice à Saint-Aureil (Castelnau), est nommée institutrice à Saint-Hilaire.

NOS COMPATRIOTES AU SALON
 Au salon des champs-Élysées, section de la gravure et de la lithographie, se trouve exposé une lithographie d'après Frans Hals de notre compatriote, M. Pouge, né à Figeac.

BIBLIOGRAPHIE LOCALE
 Vient de paraître le 1^{er} fascicule du tome seizième du *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*.

Sommaire :
 L. Combarieu. — Procédure criminelle instruite contre le Procureur du roi au XVIII^e siècle.
 Bergougnoux. — Une tombe sur les bords du ruisseau de l'Oule, près de Cajare.

Gary (l'abbé). — Noël et cantiques populaires, en dialecte du Quercy.
 Rouquié (l'abbé). — Les chapellenies du canton de Lacapelle.

L. Greil. — Testament de feu M. le grand archidiacre, seigneur du Vigan.
 Bousquet (l'abbé). — Catalogue géographique des espèces contenues dans son herbier (suite).

J.-B. Rouquet. — Poésies.
 L. Greil. — Nécrologie.

Procès-verbaux des séances pendant le 1^{er} trimestre de 1891.

RETOUR DE L'INSTITUT PASTEUR
 Le *Journal du Lot* a annoncé que le jeune Félix Lacavalerie, domestique chez M. Balmay, au Garry, mordu par un chien enragé, avait été envoyé à l'institut Pasteur, afin d'y être soigné.

Le jeune Lacavalerie vient de rentrer à Montcuq complètement guéri et avec l'assurance de M. Pasteur qu'il pouvait être désormais mordu par des chiens enragés sans aucun inconvénient.

EFFETS MILITAIRES
 Dans le but de permettre aux corps d'infanterie de tirer un bon parti des tuniques trop dé-

franchies pour être maintenues à la collection d'extérieur, c'est-à-dire pour être portées en dehors des casernes, le ministre a décidé que ces tuniques pourront être transformées en vestes, au compte des fonds particuliers de la masse d'habillement.

Cette transformation est évaluée à 75 centimes pour la main-d'œuvre militaire.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
 A TOULOUSE

Voici l'itinéraire que suivra le cortège présidentiel à l'arrivée, pendant les fêtes et au départ :

Le 19 mai, à l'arrivée 5 1/2 soir : rue Bayard, rue d'Alsace-Lorraine, rue Croix-Baragnon, rue Saint-Etienne, place Saint-Etienne.

Dans la soirée, une grande retraite aux flambeaux, une fête vénitienne sur la Garonne avec feu d'artifice.

Le président de la République assistera à cette fête ; il suivra, pour se rendre à la prairie des Filtrés, l'itinéraire suivant : place Saint-Etienne, rues Saint-Etienne, Croix-Baragnon, de la Trinité, place de la Trinité, rues des Marchands, de Metz, place du Pont, Pont-Neuf, cours Dillon.

Le retour à la préfecture s'effectuera par le Pont-Neuf, les rues de Metz, Esquirol, d'Alsace-Lorraine, Lafayette, la place Lafayette, l'avenue Lafayette, le boulevard Saint-Aubin, les rues du Rempart-Saint-Etienne et Riguepels.

Le 20 mai, de 8 à 10 heures du matin, réceptions officielles à la préfecture.

Les réceptions terminées, M. Carnot se rendra aux Amidonniers, afin de présider à l'inauguration du groupe scolaire.

A cet effet, il quittera la préfecture vers dix heures du matin. Le cortège passera par la rue Riguepels, la rue du Rempart-Saint-Etienne, les boulevards Saint-Aubin, de Strasbourg, d'Arcole, Lascrosses et le quai du canal de Brienne (rive gauche).

Il visitera la manufacture des tabacs.
 Le cortège présidentiel se rendra ensuite aux hospices par le quai Saint-Pierre, la place Saint-Pierre, le quai de Brienne, la place de la Daurade, le quai de Daurade, le Pont-Neuf.

Le retour à la préfecture s'effectuera par : le Pont-Neuf, la rue de Metz, la rue des Marchands, la place de la Trinité, la rue de la Trinité, la place Rouaix, la rue Croix-Baragnon, la rue Saint-Etienne et la place Saint-Etienne.

Après le déjeuner à la préfecture, vers deux heures de l'après-midi, recommenceront les visites.

M. Carnot ira tout d'abord présider la séance solennelle d'inauguration des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie et des sciences.

Pour se rendre à la Faculté de médecine, le cortège présidentiel passera par la rue Saint-Etienne, la rue Croix-Baragnon, la place Rouaix, la rue de la Trinité, la place de la Trinité, la rue des Marchands, la rue de Metz, le Pont-Neuf, la rue de la République, la place Intérieure-Saint-Cyprien, l'allée de Garonne, le nouveau pont Saint-Michel, les allées Saint-Michel.

Cette fête universitaire aura lieu en présence de tous les étudiants des Facultés de Toulouse et des étudiants des Facultés de diverses régions de la France, que leurs camarades toulousains se proposent d'inviter.

Après la cérémonie d'inauguration, M. Carnot visitera le Muséum et le Jardin-des-Plantes, où

il à chaque instant, et tâchez de parler sans accent, afin que personne ne puisse vous prendre pour... ce que vous n'êtes pas.

Il fallait voir avec quelle ardeur il leur enseignait l'histoire de France, insistant sur toutes les victoires avec bonheur, montrant les défaites sous leur vrai jour, toujours animé, malgré tout, d'une confiance enthousiaste pour l'avenir du pays qu'il chérissait.

A la fin, l'autorité s'émut. Un inspecteur se présenta chez lui et le trouva au milieu de ses bambins. Ce jour-là il donnait la leçon de géographie et se servait d'une vieille carte de France, d'après d'avant la guerre et qu'il avait conservée avec soin. A cette vue, le fonctionnaire allemand entra dans une rage folle ; il s'empara de la carte, la déchira et en foula aux pieds les morceaux, sans s'inquiéter des murmures des petits assistants scandalisés.

Jean-Baptiste Herz réussit à conserver son sang-froid et se borna à déclarer qu'il n'était pas assez riche pour renouveler son matériel scolaire. Bien entendu, cette explication ne désarma pas l'inspecteur, qui rédigea contre lui un rapport fulgurant, à la suite duquel il reçut l'injonction formelle d'avoir à fermer son école.

Il reprit ses leçons à domicile ; mais ce qui avait eu lieu une première fois se produisit une seconde et de la même façon ; peu à peu les enfants revinrent chez lui. A trois reprises, elle fut violemment fermée et ouverte par la force des choses.

Devant cette obstination, l'autorité prit le parti de ne plus intervenir. Le vieux Herz était trop populaire et l'affaire en elle-même avait un peu

trop d'importance, pour qu'on osât aller plus loin dans la voie de la rigueur.

Arrêter l'ancien maître d'école de la commune, c'eût été d'une mauvaise politique. Le général de Manteuffel, alors gouverneur de l'Alsace et Lorraine, essayait de prendre les habitants par la douceur, et c'était déjà bien assez d'avoir mis Herz sur le pavé en le réduisant à un état voisin de la misère. Oui, de la misère, car il faut bien le dire, ce n'était pas avec les quelques sous que lui donnaient par semaine les parents de ses élèves que le digne homme pouvait vivre grassement, ayant une petite fille à élever.

A la modeste rétribution en espèces qu'ils lui allouaient, les braves gens de Walck ajoutaient, il est vrai, des dons en nature ; on faisait la part de Herz dans chaque fournée de pain, on ne fermait pas un sac de pommes de terre sans en avoir distrait quelques-unes à son intention ; on ne tuait jamais un mouton ou un porc sans lui en apporter un morceau. Les petits écoliers eux-mêmes arrivaient de temps en temps chargés de légumes, de fruits et d'œufs ; mais, en somme, on lui donnait tout cela parce qu'on le voulait bien, non parce qu'on le lui devait. Il acceptait cependant sans fausse honte, sachant bien que c'était pour ses camarades un moyen de protester contre les mesures prises à son égard, et il était réellement reconnaissant envers les familles qui, grevant leur budget en sa faveur, acquittaient spontanément une sorte d'impôt patriotique.

Comme il ne possédait rien au monde, il lui fallait payer le loyer de l'humble maisonnette qu'il habitait. Si économe et si peu coquette que

ût Rosa, encore était-il nécessaire qu'elle fût mise d'une façon convenable ; tous deux avaient beau dépenser le moins possible, le gain était si petit que les économies amassées étaient forcément en modestes. Encore ces maigres épargnes furent-elles rapidement épuisées pendant la maladie du vieillard, si bien que, lorsqu'il mourut, il ne resta absolument rien à la pauvre enfant.

On peut penser dans quels sentiments elle avait été élevée ; ayant perdu sa mère très jeune, elle avait reporté sa tendresse filiale sur son digne père, qui était l'objet d'un véritable culte.

La mort de son frère tombé à Reischoffen, l'avait fortement impressionnée, bien qu'à cette époque elle ne fut encore qu'une toute petite fille. Ayant grandi au milieu de ces tristes événements, en respirant l'atmosphère dont nous avons essayé de donner une idée, il n'était pas étonnant qu'elle fût devenue ardemment française ; elle considérait son pays natal comme si, à la suite du traité de Francfort, la terre d'Alsace avait été soulevée tout entière par un vent de malheur et emportée au loin, en exil !

La mort de son père la plongea dans un profond désespoir. Elle n'eût même pas la force de se demander ce qu'elle allait devenir ; il fallut que le bon docteur Schayé réunît les amis qui avaient échappé à la police prussienne pour débiter sur son sort. Comme elle avait admirablement profité des leçons de son père, on la trouva assez instruite et assez intelligente pour continuer à diriger l'école clandestine.

Mais l'autorité profita de la mort de Jean-Baptiste pour en finir avec cet état de choses illégal

et, cette fois, l'école fut fermée définitivement. Le maire avait même Rosa que son intérêt était de quitter le pays, si elle ne voulait pas éprouver de plus grands désagréments.

Elle n'avait aucun diplôme, aucune licence d'institutrice, il était donc facile de l'empêcher de gagner sa vie dans le professorat.

Rien ne la retenait plus à Walck, elle se résigna à suivre le conseil du maire. Mais où irait-elle ? à qui demanderait-elle asile ? Une sœur de sa mère vivait encore, c'était une brave femme que Herz estimait sincèrement, mais une créature fantasque, originale, qui était partie depuis bien des années pour Paris, espérant y faire fortune.

Une seule fois, un peu avant la guerre, elle était revenue au pays et Rosa avait conservé d'elle un bon souvenir ; mais depuis les événements de 1870, elle n'avait jamais voulu y retourner, déclarant qu'elle ne mettrait le pied sur la terre d'Alsace, qu'à la suite d'une armée française. Depuis lors, ne sachant pas écrire, elle n'avait plus donné de ses nouvelles.

On savait que son mari, ancien militaire, n'avait pas hésité à reprendre son service à la nouvelle des premiers désastres, qu'il avait fait la campagne de la Loire et qu'il avait succombé peu de temps après la paix, à la suite des souffrances endurées par le rude hiver de 1870-1871.

A. SIRVEN ET A. SIÉGEL. (4 Suivre.)

un vin d'honneur sera servi. Pendant ce temps, les musiques et les orphéons toulousains donneront un concert.

Au Grand-Rond, que traversera M. Carnot, seront groupées les sociétés de gymnastique.

Le président se rendra de là, en passant devant le concours hippique et par l'allée Saint-Etienne, au nouveau boulevard qui portera désormais son nom et qu'il inaugurerà.

M. Carnot visitera aussitôt après le Conservatoire; puis le Musée et l'Ecole des beaux-arts, où il se rendra par la rue Neuve-Saint-Aubin, les boulevards et la rue d'Alsace-Lorraine.

De l'Ecole des beaux-arts, M. Carnot se rendra à la préfecture par la rue d'Alsace-Lorraine, la rue Croix-Baragnon et la rue Saint-Etienne.

Après s'être reposé un instant dans ses appartements privés, le président de la République se rendra avec sa suite au banquet que lui offrira la municipalité au Capitole, dans la salle des illustres.

Le cortège suivra l'itinéraire que voici : rue Rignepels, rue du Rempart-Saint-Etienne, boulevard Carnot, avenue Lafayette, place Lafayette, rue Lafayette, place du Capitole.

On sait que dans la même soirée aura lieu à la salle des Jacobins le grand banquet des instituteurs du département. De nombreuses allocutions y seront prononcées.

A l'issue du banquet du Capitole, le président de la République assistera à la soirée de gala au grand théâtre.

Il rentrera à la préfecture par la rue Lafayette, la rue d'Alsace-Lorraine, la rue Croix-Baragnon et la rue Saint-Etienne.

Le lendemain, 21 mai, à 8 heures du matin, le président de la République partira pour Luchon.

Douelle

Les vols commencent à être de plus en plus fréquents dans les églises. Des malfaiteurs se sont introduits mardi, dans l'église de Douelle. Ils ont fracturé plusieurs armoires de la sacristie et enlevé l'argent du denier de Saint-Pierre. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Moissac

On nous écrit le 23 avril 1891 : Deux femmes attendaient, hier, au soir, à la gare, le passage du train 104 pour rentrer à Castelsarrasin. Elles étaient assises sous la marquise, qui fait face à la gare, et destinée à abriter les voyageurs allant vers Toulouse. Au moment de l'arrivée du train, elles crurent devoir traverser la voie, afin de se rendre sur le trottoir attenant à la gare, pensant qu'il fallait se trouver sur ce trottoir, pour monter dans le train.

Un homme d'équipe de service, nommé Sumerly, à la vue du danger couru par ces deux femmes, car le train était à peine à quelques mètres d'elles, et allait les atteindre avant qu'elles eussent traversé la voie, se précipita sur elles, les prit par le bras et les ramena vivement en arrière, non sans exposer sa vie.

Tous les témoins de cette scène ont vivement félicité Sumerly de son courage, de son sang-froid et de son dévouement. Sa conduite sera signalée à ses supérieurs.

AGRICULTURE

Gourdon

L'Avenir Gourdonnais publie l'excellent article suivant :

Qu'est-ce qui peut avoir l'heureuse influence d'attacher le cultivateur à la terre ? L'enseignement agricole pratique. Inculquer aux fils des paysans des notions d'agriculture rationnelle, leur démontrer par l'exemple combien il est facile d'accroître les revenus de la terre, former des générations de propriétaires instruits de la théorie et habiles à la pratique, c'est faire pénétrer dans les campagnes le goût des améliorations, c'est créer l'émulation dans la production, et tout cela se manifestera bientôt par des bénéfices très appréciables.

Or qu'y a-t-il dans l'arrondissement de Gourdon en fait d'enseignement agricole ? Rien. C'est peu, surtout quand il s'agit d'un pays exclusivement agricole.

L'arrondissement de Cahors a la ferme-école du Montat, un professeur d'agriculture, des champs de démonstration. L'arrondissement de Figeac a un professeur d'agriculture. Quant à l'arrondissement de Gourdon, néant.

Gourdon possède un collège où l'on fait de l'enseignement secondaire spécial et un peu de latin. C'est bien, mais ne faudrait-il pas ajouter autre chose ? Le latin, l'enseignement spécial mènent aux carrières libérales, et nous avons dit qu'elles débordent de candidats. Ne serait-on pas plus avisé de diriger les jeunes gens vers la carrière agricole qui, dans un pays comme le nôtre, s'offre si naturellement à eux ?

Il ne s'agit pas de faire d'eux de savants agronomes, non, mais simplement des agriculteurs sachant leur métier, ce qui est rare. On ne les tiendra pas dix ans sur les bancs du collège ; on les prendra au sortir de l'école primaire, à treize

ans, et on les gardera deux années seulement pendant lesquelles on leur donnera un enseignement professionnel pratique et réellement profitable.

N'est-ce pas l'établissement rêvé où tous les propriétaires de la région voudraient envoyer leurs fils, s'ils les destinent à l'agriculture ? Or qu'est-ce qu'un tel établissement ? UNE ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE. Le titre seul est une définition.

Une école pratique d'agriculture à annexer au collège de Gourdon, sans qu'il en coûte beaucoup au budget de la ville, avec un prix de pension très modéré, abordable pour tous : tel est le projet.

Le ministère de l'agriculture est tout disposé à seconder l'effort des villes et des départements dans cette voie, et il prend à sa charge tous les frais du personnel enseignant. Il accorde même des subsides pour un certain nombre de bourses. Donc beaucoup d'avantages et peu de charges.

Je soumetts humblement cette idée à la Municipalité de Gourdon. A elle d'étudier le projet et de décider s'il est réalisable. J'ai la conviction que le pays gagnerait beaucoup à une semblable création et que l'agriculture en retirerait une impulsion bienfaisante.

Jules MANY.

BULLETIN COMMERCIAL

Un changement favorable vient de s'opérer dans la température, les récoltes en terre ne vont pas tarder à s'améliorer.

Les avis reçus jusqu'à présent de nos marchés de l'intérieur annoncent toujours une grande fermeté. Il serait difficile aujourd'hui d'indiquer si cette fermeté va continuer en présence du changement de température. Dans tous les cas, les offres de la culture sont par continuation des plus limitées.

A Marseille, la faiblesse des farines à Paris et la baisse ont provoqué du calme dans les transactions sur cette place; les importations de la journée de lundi ont été de 27.030 quintaux, les affaires ont été presque nulles. Le stock dans les docks est de 162.850 quintaux contre 156.060 la semaine dernière; les importations de la semaine 79.674 quintaux contre 89.858; les ventes de la semaine 175.500 quintaux contre 158.700.

En Angleterre, les avis télégraphiques des marchés de l'intérieur signalent des affaires plus calmes pour le blé sur la généralité des marchés. Sur quelques places, on note une nouvelle avance, mais sur d'autres marchés les acheteurs paraissent moins disposés à suivre les vendeurs et les cours fléchissent légèrement. Les menus grains sont toujours fermes. Il n'y a pas de cargaison ni de blé ni de maïs sur le marché des cargaisons flottantes disponibles.

Au marché des cargaisons de passage et en expédition, on note un ralentissement soudain dans la demande du continent, et la tendance du marché devient irrégulière. Les cours s'inscrivent en baisse de 9 deniers pour les cargaisons de Californie et Russie et de 1 sh. pour les Walla Walla.

On cote : Azoff Azime 45/6, Ghirka 44/1 a 44/6, Novorossisk Azime 39/6 à 44/1, Ghenighesk Azime 42/6 à 43/1, Nicolaïeff Azime 44/1, Blatchick 42/6, Californie n° 1 46/3 à 46/6, Oregon 46/6, Blue Stem 46/6, Walla Walla 45/6, Chili 43/1, Roux d'hiver 42/9 à 43/1 par quarter suivant époque.

Les blés indiens sont environ de 6 à 9 den. en baisse.

Le maïs est plus calme pour l'éloigné, les revendeurs sont moins disposés à faire des affaires; le rapproché est ferme.

A Bordeaux, le marché est actif, les prix en hausse. On cote de pays 25.50, Australie 25; Amérique roux d'hiver 25. Pologne 23.50. Sandomirka 23.25. Bulgarie 21.75 à 22. Tuzelle d'Oran 24.50. Plata 21.75 les 80 kilos. Importations de la semaine 18.000 hectolitres. Stock en magasins 101.000 quintaux contre 104.000 la semaine dernière.

A Nantes, les blés sont en hausse. On cote de pays 30 à 30.50; Australie 31.25 à 31.75; Russie 28.25 à 29.25; Amérique du Sud 30 à 30.50 les 100 kilos.

Au Havre arrivages de la semaine 36.000 hectol. de la Plata.

A New-York, le marché d'hier a débuté faible par suite des ordres de vente du continent, mais en clôture, tendance ferme par suite des avis venus par câble annonçant un peu plus de fermeté, les prix sont en hausse de 1 1/8 cent. Mais ferme, meilleure demande pour l'exportation, prix en hausse de 1 1/4 à 2 cents sur mai, juin et juillet, en baisse de un cent sur août.

A Chicago, par suite des manœuvres de la spéculation, clôture incertaine avec prix en hausse de 2 à 2 1/2 cents. Mais ferme, clôture en hausse de un à 1 5/8 cent.

DÉFONÇAGE A LA VAPEUR

En ce moment de tous côtés, dans notre département, on s'occupe de la reconstitution des vignobles. Les vignes phylloxérées, abandonnées depuis des années, sont arrachées et le terrain travaillé de nouveau en vue de la replantation prochaine.

Nous apprenons avec plaisir qu'un industriel

habile s'est mis à la disposition des propriétaires de notre région pour le défonçage à la vapeur.

C'est M. Rodolasse, constructeur mécanicien au Carrendier, près Saint-Antoine, qui a déjà fait une brillante campagne de défonçage dans le Tarn et à Villemur, notamment chez M. Paul de Fontenilles, propriétaire aux Auriols.

Les machines et les charrues sont en ce moment en pleine activité dans une des propriétés de M. le baron de Scorbiac à Verlhaguet, où les agriculteurs et viticulteurs peuvent se rendre compte de cette opération.

Nous nous proposons d'aller voir la Défonceuse de M. Rodolasse, dont les prix sont extrêmement modérés et qui se fait un plaisir de montrer son chantier aux visiteurs.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Fête de l'Ascension

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 11 Mai, les billets aller et retour réduits de 25 % sur le prix ordinaire des places, qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial A n° 9, les Mardi 5, Mercredi 6, Jeudi 7 et Vendredi 8 Mai inclus.

Les billets délivrés de ou pour Paris conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

Dernières nouvelles

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 avril 1891

DISCUSSION GÉNÉRALE DES TARIFS DOUANIERS

M. Lockroy, libre-échangiste convaincu, dit que les mesures proposées par la commission des douanes, où les intérêts particuliers des grands agriculteurs sont prépondérants, semblent nous menacer d'un véritable « 2 décembre agricole », c'est-à-dire d'un coup d'Etat économique au profit de l'agriculture et au détriment des autres industries ainsi que des consommateurs.

En dépit des protestations que soulève sur certains bancs cette image un peu audacieuse, l'orateur, s'en prenant à son principal contradicteur dans ce débat, représente M. Méline comme hypnotisé depuis vingt ans par une idée fixe. M. Méline, dit-il, n'est pas un homme politique ordinaire, c'est un apôtre, l'apôtre de l'agriculture, dont il a refait une divinité comme au temps du paganisme grecoromain, et il considère comme des ennemis tous ceux qui ne sacrifient pas selon les rites qu'il a institués, sur l'autel de son idole.

Les protectionnistes n'ont pas confiance dans l'intelligence des ouvriers de la France, dans le génie de ses savants et ils ne croient pouvoir lutter contre la concurrence étrangère qu'en enfermant leur pays dans une muraille, comme autrefois la Chine et le Paraguay. Et quel moment, s'écrie M. Lockroy, ces messieurs choisissent-ils pour protester contre la politique des traités de commerce ? Celle où tous les Etats renouvellent leurs traités sur le point d'expirer, sachant par l'expérience du passé quelles misères entraîne avec elle la politique protectionniste.

Selon lui, cette réaction contre la liberté commerciale marque une réaction politique qu'on prépare dans l'ombre contre les institutions républicaines. Ceux qui mènent la campagne économique actuelle sont précisément ceux qui ont échoué dans leurs tentatives sur le terrain politique et ils ont pour auxiliaires inconscients certains républicains qui ne voient pas où les conduits cette alliance agricole et industrielle avec les partis hostiles à la République.

Le champion du libre-échange fait une critique très âpre et très vive des doctrines protectionnistes, ces doctrines qui, dit-il, ont empêché jadis l'anexion de la Belgique à la France, parce que certains manufacturiers redoutaient la suppression de la ligne des douanes qui protégeait leurs produits contre la concurrence des industriels belges.

C'est encore au nom de ces doctrines protectionnistes qu'on prétendait empêcher en Algérie l'élevage de certaines races de moutons et la culture du coton, parce que, disait-on, l'Algérie pourrait alors créer des filatures et des tissages qui auraient rivalisé avec les usines de la France continentale; c'est encore au nom de cette politique étroite qu'on a limité la quantité de grains de blé et de raisins que la Tunisie peut importer en France.

Mais dans tout cela, que devient l'intérêt de nos colonies, que fait-on de l'intérêt du consommateur ?

En résumé, M. Lockroy ne veut ni du projet de tarifs du gouvernement, ni du projet de tarifs de la commission.

Ce qu'il veut, c'est le régime des traités de commerce réglant les rapports commerciaux de la France avec les autres pays de production.

DERNIÈRE LOCALE

L'INAUGURATION DE LA LIGNE DE CAHORS

A BRIVE

La délégation du Lot, à vu hier matin, à Paris, les ministres MM. Constans, de Freycinet et Yves Guyot, et les a priés de vouloir bien assister à l'inauguration de la ligne de Cahors à Brive, dans les premiers jours de juillet.

Les ministres et notamment M. Constans, ont promis, sauf empêchement, de venir à cette inauguration.

Théâtre de Cahors

Nous apprenons qu'une troupe parisienne, sous la direction de M. JULES RIVEY, nous donnera le *Dimanche 3 Mai* une représentation de deux pièces que l'on joue actuellement à la Comédie-Française, **Le Filibustier**, pièce en 3 actes, de M. Jean Richepin et la **La Parisienne**, de M. Henry Beque, comédie en trois actes, avec le concours de M^{me} Jeanne DEBRAY, M. JULES RIVEY et d'artistes de différents théâtres de Paris.

Précédente tournée par la même direction, *L'Aventurière et le Dépit Amoureux*.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 3 MAI

de 4 h. à 5 h. du soir

(Allées Fénélon)

Pas Redoublé	X...
Une journée à Vienne (ouvert.)	Supplé.
Gavotte des Pages	Tavan.
Les Huguenots (fantaisie)	Meyerbeer.
Les Grelots (polka)	Signard.

Bourse de Paris

Cours du 29 Avril 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	compt.	94 70
3 0/0 amortissable.....	compt.	94 45
3 0/0 Emprunt 1891.....		93 15
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	105 90

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4395 »
CRÉDIT FONCIER.....	1255 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	480 »
COMPTOIR N°1 D'ESCOMPTE.....	620 »
EST (Chemin de fer).....	935 »
LYON.....	1540 »
MIDI.....	1326 »
NORD.....	1335 »
ORLÉANS.....	1525 »
OUEST.....	1052 »
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1385 »
CANAL DE SUEZ.....	2502 60
CANAL DE PANAMA.....	37 50
Etablissements DECAUVILLE.....	440 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	441 »
EST 3 0/0.....	439 »
MIDI 3 0/0.....	444 75
NORD 3 0/0.....	447 50
ORLÉANS 3 0/0.....	443 »
OUEST 3 0/0.....	439 »
SUD DE LA FRANCE.....	411 »
OUEST-ALGÉRIEN.....	422 »
EST-ALGÉRIEN.....	423 »
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	605 »
— — — 4 0/0 1863.....	528 »
— — — fonc. 3 0/0 1877.....	390 »
— — — comm. 3 0/0 1879.....	474 »
— — — fonc. 3 0/0 1879.....	480 »
— — — comm. 3 0/0 1880.....	466 25
— — — fonc. 3 0/0 1883.....	418 50
— — — — 3 0/0 1885.....	475 »
— — — bons 100 fr. av. lots.....	74 »
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	523 »

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	99 55
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	99 70
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	57 05
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	442 50
LOMBARDS, 3 0/0.....	342 50
SARAGOSSE 3 0/0.....	390 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	677 »
Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0.....	470 20
— — — PORTO-RICO 3 0/0.....	270 »
— — — BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	450 10

BULLETIN FINANCIER

du 29 Avril 1891

Nos prévisions se sont réalisées, on a repris assez vivement aujourd'hui. La fin bourse d'hier annonçait bien le mouvement qui s'est produit. Il ne faut pas aller trop vite et il faut laisser le marché se remettre peu à peu, car il ne faut pas oublier que nous sommes un peu à la merci des marchés étrangers.

Le 3 0/0 est à 94.60 en hausse de 0,20 centimes sur hier. Le nouveau est mieux tenu à 93 67 1/2. La hausse s'est accentuée surtout sur les actions de nos grandes sociétés de Crédit. Le Foncier s'annonce à 1266.25.

La Banque de Paris est à 807,50, le Crédit lyonnais à 776,25, vif mouvement de reprise sur la Banque d'Escompte à 490. Les fonds étrangers ne restent pas en arrière, l'Italien est bien tenu à 93,70, l'Extérieure est à 75 3/16.

En Banque, le marché est également très satisfaisant, l'Alpine est bien tenue à 223,75, la minière Transvalienne a des demandes à 23 fr. Les parts de Crédit provincial sont à 11. Le marché des obligations de première hypothèque de Porto-Rico est toujours animé. On escompte, sur ces titres, une plus value assurée en présence des résultats des deux premiers mois d'exploitation de la ligne de San Jean à Arecibo.

L'obligation Linarès à Almaria est à 270.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4^{er} Itinéraire

1^{re} classe 95 fr. — 2^e classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 60 fr. — 2^e classe 45 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits de 25 %, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

INJECTION BROU
40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

ETUDE

de M^e J. LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, n° 7.

VENTE

APRÈS

Saisie Immobilière

A l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, séant au Palais de Justice de ladite ville, le **mercredi trois juin mil huit cent quatre-vingt-onze, à midi.**

Suivant procès-verbal de M^r Brousse, huissier à Puy-l'Evêque, en date du douze février mil huit cent quatre-vingt-onze, dénoncé, visé, enregistré et transcrit.

Il a été saisi :

A la requête de madame Eugénie Costes, sans profession, épouse de monsieur Alphonse Aubusson, ex-limonadier, et de ce dernier domiciliés ensemble à Cazals qui ont pour avoué M^e Lacosse.

Sur la tête et au préjudice du sieur ADOLPHE COSTES, fils, autrefois, contre maître aux forges des Arques, et, actuellement, propriétaire à Puy-l'Evêque.

Les immeubles ci-après.

Le cahier des charges de l'adjudication desdits immeubles a été déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors pour être mis à la disposition du public.

DÉSIGNATION

Maison à Puy-l'Evêque, quartier dit « La Truffière » aux abords de la route nationale de Milhau à Tonneins, portée à la matrice cadastrale des propriétés bâties de ladite commune, case 709, sous le numéro 1017 de la section B pour un revenu de cent quatre-vingt-sept francs cinquante centimes.

Terre attenante, portée avec le sol de la maison ci-dessus, sous le numéro 1017 P section B dudit plan.

Bande de terrain, situé aux Étandes, bordant la rivière le Lot, figurant au cadastre sous les numéros 1021, 1023 et 1024, section B.

Maison à Puy-l'Evêque, rue Basse ; elle est portée à la case 709 des propriétés bâties sous le numéro 1255 et le sol de cette maison à la matrice cadastrale sous le numéro 1255 P, section B.

Une petite cave au même lieu, non loin de la fontaine des Thérons, portée à la case 709 des propriétés bâties numéro 1069 et paraissant avoir au plan le numéro 1071, son sol porté à la matrice sous le numéro 1069, section B.

Terre labourable, au lieu dit « Le Single » numéro 1719 P, section B.

Terre labourable, au « Single », numéro 1689 P, section B.

Vigne perdue, au « Single » numéro 1690 P, section B.

Terre labourable, à « Les Pradines », figurant au cadastre sous la dénomination de chataigneraie numéro 339, de vigne numéro 340 et de terre numéro 341, section D.

MISE A PRIX

Dix francs, ci..... 10 fr.

En sus des charges.

Il est déclaré en outre que pour conserver les hypothèques légales sur les immeubles à vendre, il est nécessaire de les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Cahors, le vingt-quatre avril, mil huit cent quatre-vingt-onze.

Signé : LACOSSE.

Enregistré à Cahors le avril mil huit cent quatre-vingt-onze, fol.

c^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : AGARD, receveur.

Pour tous les renseignements consulter le cahier des charges.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

VIGNES AMÉRICAINES

5,000 Othellos Racinés

A VOIR ARRACHER SUR PLACE

Extra-beaux — à 100 fr. le mille

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

A VENDRE

Un Phaëton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer.

S'adresser à M. Gras, bourrelier à Castelnau-Montratier.

A louer

La moitié de la maison, du jardin et des autres bâtiments situés à Péchagal, avec terrasse et petit lac ; le tout situé à trois kilomètres environ de la ville de Cahors.

Superbe point de vue. — Réparations au gré du locataire.

On vendrait ces immeubles avec 63 ares de terre attenant au même lieu, mais en nue-propriété seulement.

S'adresser à M^e LACOSSE, avoué à Cahors, rue Fénélon, numéro 7.

VIGNES AMERICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

de plants directs, porte-greffes et de plants greffés-soudés
PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES

Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Envoi franco du prix-courant sur demande

VIENT DE PARAÎTRE :

Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines

PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires

PRIX : 3 fr. FRANCO-POSTE

LE VIGNOBLE DE L'ORPHELINAT D'ARNIS

PRÈS CAHORS (LOT)

MOYENS PRATIQUES

POUR RECONSTITUER UNE VIGNE PHYLLOXÉRÉE

Par le Directeur de l'Établissement

2^e édition



Vue générale de l'Orphelinat

PRIX : 0,60. — PAR LA POSTE : 0,75

En vente chez tous les Libraires

A vendre

OTHELLO Boutures et Racinés
HERBEMONT Boutures

S'adresser à M. MAZELIÉ, propriétaire à Castelnau-Montratier, ou à MAURY, dit RENÉ, rue St-Namphaise, Cahors.

ON DEMANDE

de suite ou dans quelques mois, un Garçon Boucher, connaissant un peu le détail pour la vente au magasin.
S'adresser ou écrire, avant la fin du mois, à M. CAYSAC, boucher à Rodez (Aveyron).

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

HONORÉ Photographe
77, BOULEVARD GAMBETTA, 77
CAHORS

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.